

0170012W
ACADEMIE DE POITIERS
COLLEGE DE LA TREZENCE
2 RUE DU FIEF BRAUD
17330 LOULAY
Tel : 0546338047

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CHEF D'ETABLISSEMENT
Lié à une décision du conseil d'administration

Objet : Modalités de mise en oeuvre du Conseil de Vie Collégienne.

Numéro d'enregistrement :27

Année scolaire : 2016-2017

Vu

le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, R.421-9
la délibération du conseil d'administration du 07/03/2017acte n°22

Le chef d'établissement procède à

la mise au vote:

- de la composition du CVC
- des modalités d'élection ou de désignation des membres du CVC
- des modalités de fonctionnement du CVC
- des conditions dans lesquelles les propositions du CVC sont présentées.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1